

# Avorter en Croatie, la croix et la bannière

[Courrier des Balkans](#) | Correspondance particulière | jeudi 12 mai 2022

**En Croatie, la loi garantissant l'accès à l'avortement date de l'époque socialiste yougoslave, mais depuis l'indépendance en 1991, les attaques se multiplient contre ce droit et il devient de plus en plus compliqué pour les femmes d'interrompre leur grossesse. Ces derniers jours, un nouveau scandale est venu douloureusement le rappeler. Enquête dans un pays « sous emprise » de l'Église catholique.**

Par Simon Rico



**Manifestation à Zagreb le 12 mai en soutien à Mirela Čavajda et à toutes les femmes**

© Dimša Lovpar / CdB

La grossesse de Mirela Čavajda avait magnifiquement commencé. Mais après 25 semaines d'excitation, le rêve est devenu cauchemar : la future maman a appris que son bébé souffrait d'une grave tumeur logée sur le cervelet. C'était un mardi, à la toute fin du mois d'avril, lors d'un examen de routine. Ce jour-là, les médecins la préviennent : les chances de survie à la naissance sont presque nulles, et quand bien même, le nourrisson souffrirait de très lourdes malformations.

Dévastée, Mirela Čavajda se résout à faire une IVG et s'adresse à trois cliniques de Zagreb, la capitale croate où elle réside. Vu l'avancement de sa grossesse, c'est une urgence. Mais la trentenaire reçoit à chaque fois la même réponse : les gynécologues obstétriciens refusent de pratiquer l'opération, ne la jugeant pas appropriée. La loi croate garantit pourtant le droit des femmes à bénéficier d'une IVG après la 12ème semaine lorsqu'il existe des indications médicales faisant craindre de « donner naissance à un enfant atteint de handicaps physiques ou mentaux graves ».

Les trois commissions médicales qui se sont penchées sur le cas de Mirela Čavajda ont toutes botté en

touche, demandant de nouveaux examens pour s'assurer du bien fondé de son IVG. Sans jamais tenir compte du fait que, déjà tardive, l'opération devenait chaque jour plus à risque. « Ma cliente n'a reçu aucune aide, aucun conseil. Les médecins lui ont juste dit de rentrer chez elle et d'aller voir en Slovénie », a témoigné son avocate, Vanja Jurić, sur le site d'informations Index. Jamais le corps médical ne semble donc s'être inquiété de sa souffrance physique et morale.

Le scandale a vite pris une ampleur nationale en Croatie, relayé sur les réseaux sociaux par des femmes et des hommes choqués par un tel manque d'humanité. Même le président Zoran Milanović s'est publiquement exprimé pour dénoncer un exemple de la « régression conservatrice » qui sévit en Croatie. Après des jours de polémique, les médecins ont fini par autoriser l'avortement, comme l'a annoncé en personne le ministre de la Santé, Vili Beroš, lui-même sous le feu des critiques.

Ce jeudi 12 mai à 18h, une série de manifestations sont organisées simultanément dans plusieurs grandes villes croates : Zagreb, Split, Osijek, Rijeka, Šibenik et Sisak. En solidarité avec Mirela Čavajda, mais aussi avec « toutes les femmes qui ont subi diverses formes de violence dans les établissements de santé et dont les droits à la santé garantis par la Constitution et le cadre juridique de la République de Croatie sont violés jour après jour ». « Rejoignez-nous, pour dire haut et fort que les petits jeux politiques au détriment de la santé des femmes, 'ÇA SUFFIT' », appellent les organisateurs.

L'ensemble de la Croatie est sous l'emprise de l'Église.

Le traitement réservé à Mirela Čavajda est en effet symptomatique des menaces de plus en plus lourdes pesant sur le droit à l'avortement en Croatie. Et la situation n'est pas nouvelle : les premiers coups contre ce droit fondamental ont été portés dès l'indépendance, en 1991, par les mouvements « pro-vie » (par opposition à « pro-choix ») très proches de l'Église catholique. Au moment où la guerre faisait rage, des manifestations ont eu lieu pour réclamer l'abrogation de la loi de 1978, adoptée à l'époque yougoslave et transposée telle qu'elle apparaît dans la nouvelle Constitution. Une pétition a aussi recueilli des dizaines de milliers de signatures. Malgré ces très fortes pressions, le gouvernement conservateur a préféré ne pas légiférer, une position qui n'a pas bougé d'un iota depuis.

Après avoir été éclipsé durant les années 2000, le sujet de l'avortement est redevenu une priorité pour les groupes intégristes depuis environ une décennie. Chaque année, la période du Carême se transforme par exemple en une vaste campagne nationale. « Des manifestations et des prières ont lieu chaque jour devant les hôpitaux du pays qui pratiquent l'avortement », raconte Ivana Perić du collectif féministe Faktiv. Baptisée « 40 dana za život » (40 jours pour la vie), cette initiative est portée par deux influentes associations, [U Ime Obitelji](#) (Au nom de la famille) et [Vigilare](#). Il s'agit de l'adaptation locale des 40 days for Life lancés en 2004 au Texas « en réponse à la violence de l'avortement ».



**Jasenka Grujić est l'une des rares gynécologues croates ouvertement pro-avortement.**

© Simon Rico / CdB

En Croatie, 86% de la population se dit catholique et l'Église, aussi puissante que conservatrice, joue un rôle social et politique majeur. « L'ensemble du pays est sous son emprise », avance Dorotea Šušak, la directrice du Centre d'études féminines, en déplorant « la vision très patriarcale de la société que cette institution promeut ». « À l'école, par exemple, les enfants ont des cours d'éducation religieuse, mais toujours pas d'éducation sexuelle », poursuit-elle. Avant de lâcher : « Les Croates sont plus catholiques que le pape ! ».

« À l'époque yougoslave, on était plus libre », regrette de son côté la gynécologue Jasenka Grujić, en pointant l'influence de plus en plus grande du clergé catholique ultraconservateur. La septuagénaire est aujourd'hui l'une des rares de sa profession à oser prendre la parole publiquement en faveur de l'interruption volontaire de grossesse. La raison ? « Beaucoup de mes collègues considèrent que l'avortement est un meurtre. »

Il est devenu presque impossible de parler publiquement d'avortement en Croatie.

Les études commandées par la Défenseuse à l'égalité des genres confirment cette assertion : en 2019, 59% des gynécologues croates indiquaient ne pas vouloir pratiquer l'IVG, en invoquant leur « clause de conscience ». Et la tendance est à la hausse : en 2014, ils étaient 4% de moins. À titre de comparaison, dans la Slovénie voisine, elle aussi de tradition catholique, à peine 3% des gynécologues font jouer cette objection. Sans parler des sites croates pro-vie qui inondent internet et des campagnes anti-avortement s'affichant jusque sur les murs des cliniques et des hôpitaux.

Dans ces conditions, comment s'étonner que la Croatie affiche le taux d'avortement le plus faible de l'Union européenne après la Pologne ? En 2018, on comptait à peine 67 avortements pour mille naissances, trois fois moins qu'en Slovénie et quatre fois moins qu'en Serbie, deux États limitrophes et issus, eux aussi, de l'implosion de la Yougoslavie. « Il est devenu presque impossible de parler publiquement d'avortement en Croatie », s'indigne Ivana Perić. « Au sein même des institutions

médicales, les praticiennes sont jugées. On les regarde mal, on les ridiculise, on les met même parfois dehors et on leur fait comprendre qu'elles sont en train de vouloir commettre un crime. »

La stigmatisation est telle que dans les campagnes, les femmes préfèrent ne pas s'adresser à l'hôpital le plus proche, mais parcourir des dizaines de kilomètres pour se rendre dans un établissement médical où personne ne les connaît. Ces dernières années, les Croates sont aussi de plus en plus nombreuses à aller avorter dans les pays voisins pour éviter l'opprobre. « Schématiquement, les femmes qui vivent à Zagreb vont en Slovénie, celles de la côte dalmate et du centre en Bosnie-Herzégovine et celles de l'Est, en Serbie », résume Jasenka Grujić, qui envoie elle-même ses patientes à la clinique slovène de Brežice, juste après la frontière. « En allant là-bas, elles sont sûres qu'on ne les jugera pas et qu'on ne leur refusera pas l'IVG, c'est donc plus sécurisant. »

Face à cette situation très compliquée, Nada Peratović a lancé « Hrabra Sestra » (Les sœurs courageuses) à la rentrée 2020, un réseau d'entraide féminine pour soutenir toutes celles éprouvant des difficultés à avorter. « L'objectif est de rappeler que c'est un droit fondamental, mais aussi de rassurer et d'accompagner les femmes dans cette épreuve », précise l'avocate. Aujourd'hui, le collectif rassemble une cinquantaine d'activistes, dont Željka, basée à Zagreb. « Je me souviens particulièrement d'une étudiante de 20 ans que j'ai soutenue. Elle n'avait rien dit à ses proches, pas même à sa mère, qui travaille pourtant dans le secteur médical. Le fait qu'elle n'ait pas confiance en sa propre famille en dit long sur la mentalité actuelle en Croatie. » Hormis Nada Peratović, aucune des Hrabra Sestra n'apparaît toutefois en public, « pour ne pas avoir d'ennuis au travail ou ailleurs ».

C'est comme si l'on infligeait à ces femmes une punition pour avoir voulu interrompre leur grossesse.

Du côté du corps médical, c'est la tartufferie la plus totale. De peur d'être mal vus par leurs collègues, certains gynécologues pratiquant l'avortement préfèrent les maquiller en fausses couches, notamment sur la côte dalmate, connue pour son conservatisme. La technique est bien rodée, selon Daniela Drandić de « Roda », une ONG qui joue le rôle de planning familial en Croatie : « Quand une patiente consulte pour une IVG, le médecin lui dit de revenir après 16h, au moment où il n'y a plus de secrétaire. Lorsque la patiente revient, le médecin note qu'elle a des saignements et déclare une fausse couche. Le praticien est payé pour l'acte, l'hôpital aussi, donc tout le monde est content. »



### Dans les locaux de l'ONG Roda, à Zagreb

© Simon Rico / CdB

Très peu de gynécologues recourent en outre à l'avortement médicamenteux, pourtant moins douloureux. Pire, certains opèrent même le curetage sans anesthésie. « C'est comme si l'on infligeait à ces femmes une punition pour avoir voulu interrompre leur grossesse », s'emporte Dorotea Šušak, du Centre d'études féminines. En rappelant que « ce n'est pas du tout une pratique médicale recommandée en Croatie ». En 2018, l'ancienne députée Ivana Ninčević-Lesandrić avait révélé devant le Parlement avoir elle-même subi ce mauvais traitement obstétrical, ce qui avait soulevé une vive polémique dans le pays. Mais plutôt que de s'indigner, certains élus de la majorité conservatrice lui avaient reproché d'avoir osé parler d'une telle intimité qui les avaient « mis mal à l'aise ».

Trouver la pilule du lendemain peut aussi se révéler très compliqué dans le pays au damier rouge et blanc. Nikola (le prénom a été changé), un trentenaire de Zagreb, se souvient avoir essayé en vain de s'en procurer une après un rapport sexuel pendant lequel le préservatif avait craqué. « Ma copine avait trop honte d'aller à la pharmacie alors j'y suis allé moi-même. Dans la première, on m'a dit qu'on ne pouvait pas m'en donner, dans la deuxième pareil, et ainsi de suite. J'ai fini par comprendre que ce n'était pas qu'il n'y en avait plus en stock, mais que personne ne voulait m'en délivrer... »

Vu ce qui s'est passé en Pologne, on craint le pire.

« La pression sociale sur les femmes est très forte en Croatie », confirme Dorotea Šušak. « Selon le référentiel catholique dominant, toute femme a vocation à devenir mère. Dans ce cadre, l'avortement apparaît comme inconcevable. Or, tout le monde sait que l'IVG n'est pas une méthode contraceptive et que si une femme y recourt, c'est pour de bonnes raisons. »

Dans l'ancienne Fédération socialiste, dont faisait partie la Croatie, l'avortement a pourtant été légalisé très tôt, dès le début des années 1950 dans certains cas. Et « la loi adoptée en 1978 était très moderne pour l'époque », remarque la gynécologue Jasenka Grujić, elle qui s'est toujours battue pour que les femmes puissent disposer de leurs corps comme elles l'entendent. Seulement, plus de quatre décennies

après, « il serait temps de la mettre à jour », poursuit-elle. À l'inverse, les mouvements catholiques intégristes ont longtemps fait pression sur la justice pour que ce texte soit reconnu comme anticonstitutionnel.

En 2017, après un quart de siècle de polémiques, la Cour constitutionnelle a fini par confirmer la validité de ce texte hérité de la Yougoslavie. Les juges ont néanmoins invité le législateur à le réviser « dans un délai de deux ans ». Or, cinq ans plus tard, rien n'a bougé. Et le gouvernement conservateur d'Andrej Plenković prend bien soin de ne surtout pas s'atteler à cette question hautement polémique.

En attendant, on continue de dissuader les Croates d'avorter... Avec un argument de choc : l'argent. Alors que le nombre de gynécologues pratiquant l'IVG ne cesse de baisser en Croatie, le prix de l'opération ne fait qu'augmenter et atteint en moyenne 296 euros (40% du salaire médian), montant non remboursé par la Sécurité sociale. L'affaire Mirela Čavajda va peut-être enfin pousser les autorités à agir. Mais voilà qui ne rassure guère les militantes féministes. « Vu ce qui s'est passé en Pologne, on craint le pire », reconnaît Ivana Perić. « Surtout avec la dérive cléricale de la Croatie. »

---

Cet article a été produit avec le soutien du [Journalismfund.eu](https://journalismfund.eu)

